

Vallée de la Cléry

Les moulins continuent de se battre

Les moulins de la Cléry sont à nouveau en danger, et se battent désormais... contre l'Etat, avec un allié de choix, le sénateur Jean-Pierre Sueur, qui a pris fait et cause pour ce patrimoine d'exception dans le Loiret, comme il s'en est ouvert lors de l'inauguration de la foire-exposition.

Il y a un an, l'association du Bassin de la Cléry (ABC), qui défend 35 moulins, avait cru remporter une âpre bataille contre la DDT 45.

La direction départementale des territoires comptait alors régler leur compte auxdits moulins, en confisquant les droits d'eau et en imposant une ouverture abusive des



Le président de l'ABC a trouvé des alliés de choix.

vannes, qui aurait mis en péril la rivière dans son état actuel et les bâtiments qui la bordent.

Hélas, les propriétaires de moulin, Fabrice Bassot, président de l'ABC en tête, ne savait pas alors qu'ils n'avaient remporté qu'un seul round... En effet, une nouvelle menace est apparue : un décret signé par l'ex-Premier ministre Edouard Philippe, juste avant son départ, autorise la Police de l'eau à détruire moulins et étangs, et cela avec une simple déclaration, sans étude d'impact et sans concertation avec des citoyens !

Alerté par l'ABC, le sénateur Jean-Pierre Sueur a appelé l'attention de Bar-

bara Pompili, ministre de la Transition écologique à propos de ce décret, et lui demande de revoir cette « procédure régalienne » pour garantir l'information des citoyens dans les décisions relatives aux rivières et bassins versants.

Par ailleurs, la semaine précédente, le célèbre Canard Enchaîné, sous la plume d'Alain Guédé, prenait lui aussi la défense des moulins de la Cléry qui, « en place depuis 800 ans, ne sont pas la cause des maux de notre rivière. C'est bien sur la qualité de l'eau qui pose problème, comme le dit la directive européenne de 2000 dont la traduction en 2006 a été biaisée par l'administration ».